

La SRIAS subventionne ses ayants droit seniors pour la prise de licence à la Fédération Française de la Retraite Sportive à hauteur de 27€ pour l'année civile 2025.

Les avantages de la licence :

La licence FFRS vous permet de :

- Rejoindre l'un des 400 clubs de la Fédération,
- Profiter des bienfaits de l'une (ou plusieurs) des 60 activités reconnues, encadrées par des animateurs fédéraux bénévoles, pour tous les niveaux et pour répondre à toutes les envies,
- Être couvert(e) par une assurance adaptée et performante,
- Participer à des stages de formation d'accompagnant sportif, d'animateur, d'instructeur, de dirigeant associatif,
- Recevoir gratuitement la revue trimestrielle Vital'ité.
- Bénéficier d'avantages accordés par les partenaires de la Fédération.

Elle vous permet d'adhérer à plusieurs clubs affiliés à la FFRS.

Afin de vérifier votre éligibilité, nous vous remercions de bien vouloir compléter les informations ci-dessous :

Information du bénéficiaire SRIAS PACA

Code Ministère :

Prénom :

Nom :

Date de naissance :

Adresse :

Code Postal/Ville :

Téléphone fixe/mobile :

Email :

Merci d'envoyer le bulletin d'adhésion accompagné des documents suivants :

- Bulletin de pension (si ayant droit retraité)
- Bulletin de paie (si ayant droit actif)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (pour conjoint/conjointe de l'ayant droit) + Bulletin de pension ou paie de l'ayant droit

À l'adresse email suivante : sriaspaca@federetraitesportive.fr

Pour toute demande d'information complémentaire, vous pouvez nous contacter

au 04 76 53 09 80 ou à l'adresse email sriaspaca@federetraitesportive.fr